

Le Consulat de Monaco, partenaire engagé pour les enfants autistes à Madagascar



FORMATION ET REGROUPEMENT DES LEADS DES ANTENNES

Le Consulat de Monaco épaula une fois de plus Autisme Madagascar dans la réalisation de ses actions en matière de dépistage et de sensibilisation à l'autisme.

Comme chaque année, le Consulat de Monaco octroi une somme de **6.000.000 Ariary** pour appuyer l'association Autisme Madagascar dans la réalisation de ses activités. Pour 2020, Autisme Madagascar a mis en œuvre un projet portant sur la réalisation des dépistages, de sensibilisation communautaire, la formation en dépistage et le renforcement institutionnel des membres de l'association. Le délai d'exécution de ces activités a été de **6 mois**.

LES FORMATIONS EN DÉPISTAGE ET DÉPISTAGE DE L'AUTISME

Le dépistage est le pas le plus important dans la vie d'un enfant autiste mais aussi pour les parents. Etant donné que le diagnostic complet n'est pas encore disponible à Madagascar et/ou n'est pas à la portée de toutes les familles, les dépistages gratuits qu'Autisme Madagascar organise permet d'apporter les premières réponses sur l'état de l'enfant. La collaboration entre le Consulat de Monaco et Autisme Madagascar a permis de former **20 volontaires** et personnels de santé pour réaliser des dépistages. Durant le projet, **42 enfants** issus d'Analamanga ont pu bénéficier de dépistage.



SENSIBILISATION AUPRÈS DES LOCALITÉS DE BASE



Huit volontaires de l'association Autisme Madagascar ont assuré la sensibilisation sur l'autisme auprès des localités de base. Des affiches de présentation de l'autisme ont été conçues, éditées et distribuées. Les sensibilisations à l'autisme se sont déroulées sur **11 Communes, 35 bureaux Fokontany, 08 Bureaux des Forces de l'Ordre et de sécurité et 13 lieux de culte**. En tout, la sensibilisation a touché au moins **250 personnes**.



Dans le cadre du renforcement institutionnel de l'association et de l'Assemblée générale, les leads des antennes de l'association se sont regroupés à Antananarivo pour une durée de 02 jours. Cette rencontre s'est déroulée le 23 et 24 janvier 2021. Une réflexion sur la mutation institutionnelle d'Autisme Madagascar a été au programme en plus des formations sur la gestion de projet et gestion budgétaire. L'appui du Consulat de Monaco a permis non seulement de réaliser ces activités mais aussi de donner la possibilité aux leads des antennes d'assister à l'Assemblée générale de l'association qui s'est tenue le 24 janvier dernier. Cette collaboration avec le Consulat de Monaco à Madagascar a permis de renforcer le constat que l'autisme est encore méconnu à Madagascar. Les demandes en formations, sensibilisations et dépistages de l'autisme adressées à l'association augmentent de jour en jour. Autisme Madagascar remercie le Consulat de Monaco pour sa part de contribution et fait appel à toutes personnes ou d'autres organismes pouvant appuyer l'association à répondre à cette hausse de besoin.



A298933